



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 juillet 2017  
19 heures 00

-----

GF/NGM

N° 002177

Affaires Culturelles -  
Désignation du  
titulaire des licences  
d'entrepreneur de  
spectacles au sein de  
la mairie d'Apt

Affiché le :

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mercredi 19 juillet 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 13 juillet 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

**ABSENTS** : Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Madame le Maire rappelle que l'autorisation de production et de diffusion de spectacles vivants est régie par la loi n°99-198 du 18 mars 1999 et son décret d'application du 29 juin 2000 modifiant l'ordonnance n°45-2339 du 13 octobre 1945. En vertu de cette réglementation, les personnes physiques ou morales exploitant un lieu scénique, diffusant et/ou produisant plus de six spectacles vivants par an ont l'obligation de demander une licence d'entrepreneur de spectacles, délivrée par le Préfet de Région.

La ville d'Apt est concernée par ces différentes activités; ainsi il paraît opportun qu'une seule et même personne physique, en l'occurrence Monsieur Emmanuel GUÉRINET en poste aux Affaires Culturelles, soit désigné comme titulaire la fois de la licence de 1<sup>ère</sup> catégorie d'exploitation de lieux (pour la salle des fêtes et la médiathèque municipale La Halle aux Grains), de la licence de 2<sup>ème</sup> catégorie de producteur de spectacles et de la licence de 3<sup>ème</sup> catégorie de diffuseur.

### LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ

**Désigne** Monsieur Emmanuel GUÉRINET, en poste aux Affaires Culturelles, comme titulaire des licences d'entrepreneur de spectacles pour les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories.

**Autorise** Madame Le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à la demande d'obtention de ces licences.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE  
Dominique SANTONI